



Votre projet Erasmus+ ou Corps européen de solidarité est en cours et vous souhaitez l'adapter suite au conflit en Ukraine ?

Des mesures spécifiques sont prévues

Suite au conflit en Ukraine, la Commission européenne a pris des mesures spécifiques afin de soutenir les Ukrainiens par l'intermédiaire des programmes Erasmus et Corps européen de solidarité et a décidé d'accorder plus de flexibilité aux porteurs de projets et bénéficiaires de ces 2 programmes.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

- Tout projet en cours peut adapter ses objectifs pour contribuer à l'aide aux personnes déplacées ou affectées par la guerre ;
- L'adaptation ou le recentrage des activités signifie que les activités non encore commencées et non encore mises en œuvre peuvent être modifiées afin d'être orientées vers le soutien aux personnes affectées par la guerre en Ukraine comme principal groupe cible. Toute modification doit être conforme aux activités éligibles en vertu des règles d'Erasmus+ et du Corps européen de solidarité et sera évaluée par l'Agence nationale au cas par cas ;
- Les projets modifiés ne peuvent toutefois pas s'éloigner de leurs objectifs initiaux. L'utilisation des fonds Erasmus+ et du Corps européen de solidarité à des fins autres que les activités éligibles est interdite (par exemple, l'achat de matériaux et de services sans aucun lien avec les activités du projet n'est pas autorisé) ;
- La nécessité d'un avenant à la convention de subvention sera déterminée par l'ampleur des adaptations par rapport aux objectifs de l'activité originale qui est modifiée et du projet. Si les activités peuvent être adaptées sans modifier la convention de subvention et ses annexes, un avenant n'est pas nécessaire ;
- Le montant maximal de la subvention du projet reste le même, même si les activités sont réorientées/adaptées. Il n'est pas possible d'augmenter la subvention du projet au-delà du montant initialement accordé, à l'exception du financement mis à disposition pour les coûts exceptionnels et le soutien à l'inclusion des participants (qui doit être associé à une mobilité couverte par le budget du projet) ;
- Afin de garantir un soutien adéquat aux participants provenant de l'Ukraine, ces derniers pourront être considérés en tant que participants ayant moins d'opportunités et les soutiens spécifiques pourront leur être accordés (poste budgétaire du « soutien pour l'inclusion »)
- A partir du mois de juillet 2022 les participants des projets Erasmus+ et Corps européen de solidarité auront un accès libre sur les cours de langues proposés sur la nouvelle plateforme OLS (« Online Language Support platform ») afin de pouvoir s'intégrer dans les meilleures conditions dans leur pays d'accueil respectif.

A noter également : la ligne spéciale de CIGNA pour les volontaires du Corps Européen de Solidarité

Dans le cadre de la couverture d'assurance dont bénéficient les volontaires du Corps Européen de Solidarité, Cigna a activé une ligne de soutien de crise 24h/24 et 7j/7 grâce à laquelle les volontaires et les membres de leur famille touchés par le conflit en Ukraine peuvent accéder à un soutien psychologique gratuit. Cette ligne peut être utilisée lorsqu'ils sont confrontés à un traumatisme, à des sentiments d'anxiété ou de détresse. Les volontaires doivent envoyer leurs coordonnées, y compris le numéro auquel ils souhaitent être contactés, à : support@resourcesforyourlife.com. En cas de besoin urgent de soutien, veuillez appeler : +44 20 8987 6273 (veuillez noter que des frais internationaux s'appliquent, pour minimiser les frais, un service de rappel peut être demandé).

Pour le CES, merci de vous référer également à la note publiée le 1er mars sur le site du BIJ

Nous vous invitons, par ailleurs, à développer de nouveaux projets incluant des activités liées à l'intégration des réfugiés ukrainiens, à la promotion des valeurs communes européennes, à la lutte contre la désinformation et les fake news....

A noter que la participation de jeunes, de travailleurs de jeunesse et d'organisations de la société civile russes à Erasmus + et au Corps européen de solidarité reste.